



Autorisation d'accès

*des cabinets comptables
au portail employeur*

Par la présente, Mme/M. :

représentant(e) de l'entreprise :

Siret :

autorise notre cabinet d'Expertise Comptable, dont les coordonnées figurent ci-dessous :

CABINET

CONTACT

TELEPHONE

ADRESSE MAIL

à accéder au portail adhérent du Service de Prévention et de Santé au Travail de l'APST Loir-et-Cher pour :

- modifier mes données administratives, les informations concernant mon entreprise
- déclarer les risques liés à mon entreprise et mes salariés
- déclarer mon personnel (entrées-sorties)
- accéder à mes convocations et visites
- consulter mes documents (factures, relevés de comptes, fiches de visites de mon personnel, documents de prévention...)

de façon dématérialisée sur le site Internet **www.apst41.fr**.

En cas de changement de cabinet comptable, nous nous engageons à prévenir l'APST Loir-et-Cher par écrit (courrier, mail).

Fait à

le

Nom du responsable

Cachet & signature